



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : 11, rue Schlumberger - 68000 COLMAR

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : 11, rue Schlumberger - 68000 COLMAR

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'Association Comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe 4 de l'annexe expose, d'une part, le compte de résultat par origine et destination et, d'autre part, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de votre Association, établis sous la responsabilité de votre Président et de votre Trésorier.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié et la concordance avec les documents comptables des informations chiffrées données dans ces deux états.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Colmar, le 05 avril 2024

Le commissaire aux comptes

RSM EST

*Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale de Colmar*

Jean-Michel COUCHOT

Associé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel Couchot', written over a horizontal line.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 414.41	(4 400.27)	14.14	121.56
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 414.41	(4 400.27)	14.14	121.56
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 652 195.08	(947 158.99)	1 705 036.09	1 700 746.29
Terrains	222 854.41		222 854.41	222 854.41
Constructions	1 634 029.37	(603 718.54)	1 030 310.83	1 082 904.93
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	400 478.39	(340 440.45)	60 037.94	78 414.38
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	394 832.91	(3 000.00)	391 832.91	316 572.57
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	301 599.71		301 599.71	301 599.71
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	299 999.55		299 999.55	299 999.55
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 600.16		1 600.16	1 600.16
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	2 958 209.20	(951 559.26)	2 006 649.94	2 002 467.56
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	1 387 024.32		1 387 024.32	1 003 272.40
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 571.67		11 571.67	11 062.41
Créances reçues par legs ou donations	856 635.15		856 635.15	726 725.43
Autres créances	518 817.50		518 817.50	265 484.56
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	5 961 498.53		5 961 498.53	5 607 922.04
Valeurs mobilières de placement	3 807 988.00		3 807 988.00	2 306 966.00
Disponibilités	2 153 510.53		2 153 510.53	3 300 956.04
Charges constatées d'avance	16 444.88		16 444.88	19 635.64
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	7 364 967.73		7 364 967.73	6 630 830.08
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 323 176.93	(951 559.26)	9 371 617.67	8 633 297.64
ENGAGEMENT REÇUS		74 403.55		
LEGS NET A REALISER		(74 403.55)		
Acceptés par les organes statutairement compétents		(74 403.55)		
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		14 832.53	14 832.53
Fonds propres statutaires		14 832.53	14 832.53
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		4 842 233.65	4 902 423.41
Réserves statutaires ou contractuelles		4 292 233.65	4 352 423.41
Réserves pour projet de l'entité		550 000.00	550 000.00
Autres réserves			
Report à nouveau		(24.00)	(24.00)
Excédent ou déficit de l'exercice		(30 979.00)	(60 189.76)
Situation nette (sous total)		4 826 063.18	4 857 042.18
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		4 826 063.18	4 857 042.18
Fonds reportés liés aux legs ou donations		1 207 023.47	978 496.88
Fonds dédiés		90 751.94	109 891.94
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		1 297 775.41	1 088 388.82
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		10 602.00	9 579.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		10 602.00	9 579.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		3 237 177.08	2 678 287.64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		62 912.60	69 330.25
Dettes des legs et donations		41 444.59	64 699.08
Dettes sociales		84 883.25	145 196.42
Dettes fiscales		14 860.18	8 008.21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 033 076.46	2 391 053.68
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		3 237 177.08	2 678 287.64
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		9 371 617.67	8 633 297.64

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	260 568.00	260 224.00	344.00	0.13 %
Ventes de biens et services	68 224.35	60 084.33	8 140.02	13.55 %
Ventes de biens	35 766.00	27 502.00	8 264.00	30.05 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	32 458.35	32 582.33	(123.98)	-0.38 %
. dont parrainages	5 945.00	2 893.00	3 052.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	33 243.00	71 269.08	(38 026.08)	-53.36 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	2 289 121.90	2 227 399.78	61 722.12	2.77 %
Dons manuels	1 602 756.40	1 629 282.65	(26 526.25)	-1.63 %
Mécénats	20 034.82	34 350.00	(14 315.18)	-41.67 %
Legs, donations et assurances-vie	666 330.68	563 767.13	102 563.55	18.19 %
Contributions financières reçues	11 614.64	30 597.73	(18 983.09)	-62.04 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 436.52	82.00	1 354.52	
Utilisations des fonds dédiés	32 320.00	15 668.00	16 652.00	
Autres produits	836.80	6 093.67	(5 256.87)	-86.27 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 697 365.21	2 671 418.59	25 946.62	0.97 %
Achats de marchandises	1 881.85	8 928.20	(7 046.35)	-78.92 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	534 901.33	488 879.45	46 021.88	9.41 %
Aides financières	1 207 986.14	1 233 227.99	(25 241.85)	-2.05 %
Impôts, taxes et versements assimilés	46 328.97	34 434.54	11 894.43	34.54 %
Salaires et traitements	604 815.60	561 188.94	43 626.66	7.77 %
Charges sociales	180 460.19	186 919.33	(6 459.14)	-3.46 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	104 688.58	102 388.10	2 300.48	2.25 %
Reports en fonds dédiés	13 180.00	20 059.46	(6 879.46)	-34.30 %
Autres charges	136 588.85	154 252.96	(17 664.11)	-11.45 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 830 831.51	2 790 278.97	40 552.54	1.45 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(133 466.30)	(118 860.38)	(14 605.92)	12.29 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	21 387.53	16 315.15	5 072.38	31.09 %
Autres intérêts et produits assimilés	94 140.45	10 893.71	83 246.74	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	115 527.98	27 208.86	88 319.12	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	115 527.98	27 208.86	88 319.12	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(17 938.32)	(91 651.52)	73 713.20	-80.43 %
Sur opérations de gestion	2 149.36	88 820.60	(86 671.24)	-97.58 %
Sur opérations en capital		400.00	(400.00)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 149.36	89 220.60	(87 071.24)	-97.59 %
Sur opérations de gestion	102.09	54 651.81	(54 549.72)	-99.81 %
Sur opérations en capital	1 573.53	42.71	1 530.82	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 675.62	54 694.52	(53 018.90)	-96.94 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	473.74	34 526.08	(34 052.34)	-98.63 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	13 514.42	3 064.32	10 450.10	
TOTAL DES PRODUITS	2 815 042.55	2 787 848.05	27 194.50	0.98 %
TOTAL DES CHARGES	2 846 021.55	2 848 037.81	(2 016.26)	-0.07 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(30 979.00)	(60 189.76)	29 210.76	-48.53 %
Dons en nature	16 719.53	14 486.87	2 232.66	15.41 %
Prestations en nature				
Bénévolat	407 906.59	421 190.41	(13 283.82)	-3.15 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	424 626.12	435 677.28	(11 051.16)	-2.54 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens		11 231.11	(11 231.11)	
Prestations en nature	16 719.53	4 932.76	11 786.77	
Personnel bénévole	407 906.59	419 513.41	(11 606.82)	-2.77 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	424 626.12	435 677.28	(11 051.16)	-2.54 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	10
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	11
3.1.7	<i>Stocks</i>	11
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	12
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	13
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	14
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	15
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	16
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	17
3.2.4.1	Tableau de variation	17
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	17
3.2.5	<i>Dettes</i>	17
3.2.5.1	Etat des échéances	17
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	18
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	18
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	18
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	19
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	20
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	20
4.2.1.2	Dons manuels et dons étrangers	20
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	21
4.2.1.4	Mécénat.....	21
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	21
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	21
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	22
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	22
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	22
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	23
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	23

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	23
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	26
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	27
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	27
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	27
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	27
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	27
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	28
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	28
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	28
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	28
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	29
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	31
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	31
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	31
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	32
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	32
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	34
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	34
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	35
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	35
5.2	AUTRES INFORMATIONS	35
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	35
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	36
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	36
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	36

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

Le comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale contre le Cancer, fondé en 1954 et reconnu de « mission d'utilité publique » par arrêté n°86756 du 21 décembre 1987 de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, est une Association fédérée à la Ligue Nationale contre le Cancer.

A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de Déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Démission du Conseil d'Administration de Dr Bernard DRENOU le 13/04/2023
- Arrivée du Docteur Philippe PERRIN, directeur de l'ADECA, dans le Conseil d'Administration le 13/04/2023
- Arrivée de M. Gilles ISTIN, responsable RSE chez Knaf, dans le Conseil d'Administration le 28/09/2023 et qui sera validée lors de l'Assemblée Générale du 11/04/2024
- Embauche de Mme Noëlle MEYER, au poste de coordinatrice de la MDL le 01/04/2023
- Embauche de M Thomas ROY au poste de chargé Lig'Entreprises, création de poste, le 01/04/2023
- Démission de Léa SGAMBATI, psychologue du travail le 05/09/2023
- Rupture conventionnelle avec Céline MURSCHEL, psychologue, le 30/09/2023
- Rupture du contrat de Priscilla BARONDEAU, directrice le 30/09/2023
- Nomination de Véronique PELLETIER au poste de directrice par intérim pour 6 mois le 01/08/2023
- Embauche de Ophélie DE ANGELI au poste de psychologue du travail le 09/10/2023
- Embauche de Susan BOUDET au poste de psychologue le 06/11/2023
- Embauche de Selin CANKAYA au poste d'apprentie en communication le 20/11/2023
- Préparation des 70 ans du comité en 2024

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.
Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	5 808	0	1 393	4 415
Immobilisations corporelles	2 553 185	118 711	19 702	2 652 194
Immobilisations financières	301 600	0	0	301 600
Total	2 860 593	118 711	21 095	2 958 209

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	1 393 €
Immobilisations corporelles	118 711,35 €	19 701,89 €
Travaux salle créa	594,00 €	
Filtres solaires MDL	5 253,61 €	
Porte a galandage	4 326,00 €	
Vidéo proj	2 043,60 €	
PC portable VP	1 318,80 €	
Clime baie de brassage	2 337,60 €	
Micro onde MDL	110,00 €	
Machine cafe MDL	329,99 €	
Lave vaisselle MDL	938,99 €	
Compteuse piece	279,00 €	
Casiers couloir MDL	679,88 €	
Clime salle socio esthe	479,00 €	
Tables basses salle cre+reunion	943,92 €	
Tables salle crea	2 234,76 €	
Chaises salle crea	739,20 €	
Chaises pivotante	251,16 €	
Tapiserie salle crea	1 267,20 €	
Chaises salle reunion	1 068,00 €	
Meuble sur roulettes	847,56 €	
Meubles rangement salle reunio	825,60 €	
Chaises bureau	1 641,60 €	
Tables salle réunion	1 632,60 €	
Fauteuils salle crea+reunion	3 136,08 €	
Banderole ligue	883,20 €	
poste informatique		1 021,36 €
pc portable milex		539,52 €
pc milex prevention		960,00 €
pc milex fonctionnement		734,57 €
off partner pc		993,36 €
materiel bur et informatique		588,00 €
pc portable milex		539,52 €
tables bbs		2 591,39 €
chaises bbs		1 011,12 €
12 chaises + 1 vestiaire		570,71 €
sieges x6 + caisson		1 024,04 €
tables bbs		1 343,50 €
meublier dubich		676,94 €
1 fauteuil		161,66 €
2 fauteuils		171,99 €
1 table		362,53 €
6 chaises metro		121,68 €
Biens mobiliers reçus par legs		6 290,00 €
Biens immobiliers reçus par legs	84 550,00 €	
Immobilisations financières	0	0
Total	118 711	21 095

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	5 687	107	1 395	4 399
Amort.Immobilisations corporelles	852 438	106 558	11 837	947 159
Amort.Immobilisations financières	0	0	0	0
Total	858 125	106 665	13 232	951 558

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	300 000			300 000
Prêts	2 000			2 000
Autres immobilisations financières				
Total	302 000	0	0	302 000

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte TSR BPCE 3%.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Zeendoc Signa élec+CP	8 914	21 TRIMESTRES	350
NXO Téléphonie AVAYA	13 177	15 TRIMESTRES	694
WOOXOO dématérialisée	8 081	62 MOIS	1 000
Total	30 172	0	2 044

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	301 600		301 600
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	11 572	11 572	
→ Autres Créances	518 817	518 817	
→ Créances reçues par legs ou donations	856 635	856 635	
→ Charges constatées d'avance	16 445	16 445	
Total	1 705 069	1 403 469	301 600

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations reçues par legs et destinées à	0	3 000	0	3 000
Total	0	3 000	0	3 000

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Autres immos financières	300 000	293 609			
Autres valeurs mobilières	3 807 988	3 807 988			
Total	4 107 988	4 101 597	0	0	0

Pas de dépréciation des Autres immobilisations financières, s'agissant de titres dont le capital est garanti à l'échéance et que notre Association s'engage à conserver jusqu'au terme du contrat.

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 152 844	
Livrets et comptes épargne	867 301	
Total	2 020 145	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Comptes débiteurs		0
Créances clients et comptes rattachés	2 390	2 390
Clients FAE	2 390	2 390
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	856 635	726 725
Autres créances	544 240	354 128
AAR IntraGroupe	0	0
Legs à recevoir du BN	0	0
Dons à recevoir	3 945	3 945
Dons à recevoir BN	85 335	65 272
Divers produits à recevoir	0	49 011
Autres produits CD	454 960	235 900
Intérêts courus	36 490	14 745
Total	1 439 755	1 097 988

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CCA GRENKE	7290	5330
CCA BNP LEASE	0	1417
CCA CMCIC	0	707
STOCKS BROCHURES	175	181
STOCKS FOURNITURES	8980	12000
Total	16 445	19 635

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	14 833							14 833
→ Fonds statutaires	14 833							14 833
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	4 902 423	-60 190						4 842 233
Report à nouveau	-24							-24
Excédent ou déficit de l'exercice	-60 190	60 190				-30 979		-30 979
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	4 857 042	0	0	0	0	-30 979	0	4 826 063

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		25 056	23 954	0	0	23 954
→ Subvention INCA	2021	25 056	23 954			23 954
Ressources liées à la Générosité du Public :		85 938	85 938	13 180	32 320	66 798
Mois du Cœur CORA Colmar	2007	235,89	235,89			235,89
Dons Décès ROTHENFLUE	2010	815,00	815,00			815,00
Dons Décès SCHELCHER	2015	520,00	520,00			520,00
Dons RITTER	2015	500,00	500,00			500,00
Dons Décès SCHINDLER	2013	1 430,00	1 430,00			1 430,00
Don Bénévoles Canton Rouffach	2016	20 000,00	20 000,00			20 000,00
Dons Dames de Balgau	2012	1 988,36	1 988,36			1 988,36
Dons Décès Serge VOGEL	2016	635,00	635,00			635,00
Don ECKENTSWILLER	2018	255,00	255,00			255,00
Dons Décès FUMAT/MARRONE	2018	450,00	450,00			450,00
Dons Yves BANZET	2018	795,00	795,00			795,00
Dons Décès BARB	2018	3 240,00	3 240,00			3 240,00
Dons Décès KUONY	2018	773,00	773,00			773,00
Don ECKENTSWILLER	2019	500,00	500,00			500,00
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	3 760,00	3 760,00			3 760,00
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	1 432,00	1 432,00			1 432,00
Dons décès DA-LOZZO-CONRAD	2019	415,00	415,00			415,00
Dons Assoc Coup de cœur	2019	1 500,00	1 500,00			1 500,00
Don Bénévoles Canton Rouffach	2020	2 000,00	2 000,00			2 000,00
Don ECKENTSWILLER	2021	500,00	500,00			500,00
Don Bénévoles Canton Rouffach	2021	5 000,00	5 000,00		3 600,00	8 600,00
LIFE PINK	2021	2 000,00	2 000,00			2 000,00
SIEGE NATIONAL	2021	15 000,00	15 000,00		15 000,00	30 000,00
LES MULHOUSIENNES	2021	1 744,70	1 744,70			1 744,70
Dons Décès CLEMENCET	2021	390,00	390,00		390,00	780,00
Dons Décès ROSSI	2022	400,00	400,00			400,00
Dons décès MORGEN	2022	620,00	620,00			620,00
Don Bénévoles Canton Rouffach	2022	17 914,46	17 914,46		1 980,00	19 894,46
Dons Décès REGENT	2022	350,00	350,00		350,00	700,00
Dons Décès COSSE	2022	775,00	775,00			775,00
Don ECKENTSWILLER	2023			500,00		500,00
Don LES GUEBWILLEROISES	2023			2 000,00	2 000,00	0,00
DON FIL CREATIF	2023			200,00		200,00
Don ECKENTSWILLER	2023			500,00		500,00
DON MORGEN	2023			150,00		150,00
DON GEIBEL	2023			395,00		395,00
DON GRENOUILLET	2023			3 000,00	3 000,00	0,00
DON BIEHLER	2023			435,00		435,00
DON BENEVOLES DE ROUFFACH	2023			6 000,00	6 000,00	0,00
<i>sous-total</i>		85 938,41	85 938,41	13 180,00	32 320,00	66 798,41
Total		110 994	109 892	13 180	32 320	90 752

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report des fonds reportés	Fonds à engager en fin d'exercice	
	Ressources	Année	Montant	1911 A	78911 B	68911 C	1911 D=A-B+C
Legs			2 097 131				
Legs BISEY	2019	53 576	53 576	53 576			0
Legs HILLIGER	2020	10 000					0
Legs MAURER	2019	345 672					0
Legs LAVAL	2020	11 960	11 960				11 960
Legs GUTHMANN	2019	60 053	60 053			11 409	71 462
Legs LESCURE	2021	142 000					0
Legs KNECHT	2021	81 656	81 656	81 656			0
Legs FERRARI	2021	10 521	10 521				10 521
Legs GOEPFFERT	2021	59 435					0
Legs RINGENBACH	2021	296 457	296 457	3 000	119 505		412 962
AV DEC	2021	37 258					0
AV SPITZ	2021	156 210					0
Legs SCHOFFE	2022	84 218	84 218	84 218			0
Legs DIEBOLT	2022	4 653	4 653				4 653
Legs REBISCHUNG	2022	83 655	83 655				83 655
Legs GOEPFFERT	2022	12 345	12 345				12 345
Legs VIARD	2022	44 225	44 225	44 225			0
Legs GRUNDKE	2022	91 700	91 700				91 700
Legs CHEVALIER	2022	12 712	12 712				12 712
Legs FAWER	2022	5 000	5 000	5 000			0
Legs FESSLER	2022	125 765	125 765				125 765
Legs BIEHLER	2023	40 273				40 273	40 273
Legs CAPITAINE	2023	5 279				5 279	5 279
Legs DURR	2023	58 000				59 227	59 227
Legs HEGY	2023	57 939				57 939	57 939
Legs RIEBER	2023	7 738				7 738	7 738
Legs SCHIRMER	2023	198 831				198 831	198 831
Legs BRINGLE	2022	26 985		26 985	26 985		0
TOTAL		2 124 116	978 496	298 660	527 187		1 207 023

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques	-			
→ Provisions pour litiges	0			0
→ Autres provisions pour risques	0			0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations	0			0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs	0			0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	9 579	1 023		10 602
→				
Total	9 579	1 023	0	10 602

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0		
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 913	62 913		
Dettes des legs ou donations	41 445	41 445		
Dettes fiscales et sociales	99 743	99 743		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	3 033 076	3 033 076		
Produits constatés d'avance		0		
Total	3 237 177	3 237 177	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	14 860	8 008
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	288	4 211
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 058	733
→ Etat charges à payer	13 514	3 064
Dettes sociales :	84 883	145 197
→ Urssaf/ Pôle emploi	18 838	17 865
→ Caisse de retraite	0	0
→ Caisse de prévoyance	6 695	19 260
→ Personnel autres charges à payer	0	41 549
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0	10 793
→ Dettes congés à payer	39 992	37 484
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	19 358	18 246
→ Prélèvement à la source		
Total	99 743	153 205

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	29 348	40 896
→ FNP - Factures non parvenues	8 500	16 794
→ FNP - Factures non parvenues IntraGroupe	20 848	24 102
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	41 445	64 699
Autres dettes :	3 033 667	2 391 444
Charges à payer Recherche	2 327 213	1 612 986
Charges à payer autres	406 092	463 187
Charges à payer recherche BN	232 140	223 221
Charges à payer autres organismes	64 160	64 160
Autres charges à payer - Siège	3 581	3 581
Legs à reverser au BN	0	24 309
Produits divers à recevoir	481	0
Total	3 104 460	2 497 039

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN		Décembre 2023		Décembre 2022	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		2 274 289,24	2 263 944,24	2 212 156,64	2 089 958,56
1.1 Réalisées en France		2 274 289,24	2 263 944,24	2 212 156,64	2 089 958,56
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		1 174 767,03	1 164 422,03	1 071 181,18	1 013 983,10
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		1 099 522,21	1 099 522,21	1 140 975,46	1 075 975,46
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		238 381,29	233 081,29	314 981,81	261 490,28
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		237 911,29	232 611,29	314 981,81	261 490,28
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		470,00	470,00		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		305 633,60	281 417,28	297 775,58	271 370,20
3.1 Frais d'information et de communication		49 012,15	49 012,15	48 792,79	48 792,79
3.2 Frais de fonctionnement		225 294,70	201 078,38	218 246,98	191 884,31
3.3 Autres charges		31 326,75	31 326,75	30 735,81	30 693,10
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 023,00	1 023,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		13 514,42		3 064,32	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		13 180,00	13 180,00	20 059,46	20 059,46
TOTAL CHARGES		2 846 021,55	2 792 645,81	2 848 037,81	2 642 878,50
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-30 979,00		-60 189,76	

REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN		Décembre 2023		Décembre 2022	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 739 111,87	-2 739 111,87	-2 589 772,92	-2 589 772,92
1.1 Cotisations sans contrepartie		-260 568,00	-260 568,00	-260 224,00	-260 224,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-2 289 121,90	-2 289 121,90	-2 227 399,78	-2 227 399,78
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-189 421,97	-189 421,97	-102 149,14	-102 149,14
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-10 367,68		-111 056,05	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-5 945,00		-2 893,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				-12 848,78	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-4 422,68		-95 314,27	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-33 243,00		-71 269,08	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-82,00	-82,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-32 320,00	-32 320,00	-15 668,00	-15 668,00
TOTAL		-2 815 042,55	-2 771 431,87	-2 787 848,05	-2 605 522,92

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 840 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total Allemagne	200
Total Pays Bas	70
Total Suisse	570
Total	840

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431050	469 420
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432050	436 006
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	77540000	42 504
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	78164000	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	78911000	298 660
TOTAL		1 246 590

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	67540000	50 073
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	68164000	3 000
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	68911000	527 187
TOTAL		580 260

SOLDE DE LA RUBRIQUE		Montants
		666 330

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	62 279	57 192
Manifestations	34 778	26 612
Ventes	988	890
Prestations	757	1 715
Activités de récupération	3 424	7 551
Autres pdts affectés aux missions sociales	22 332	20 424
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	11 615	17 749
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	115 528	27 209
Produits financiers	115 528	27 209
	189 422	102 150

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Parrainages	5 945	2 893
Ventes de marchandises ou de prestations de services	837	6 094
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public	0	0
Transfert de charges	1 437	0
Contributions financières reçues	0	12 849
Produits exceptionnels	2 149	89 221
Total	10 368	111 057

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur provisions - IDR Transfert de charges	1436	82
Total	1436	82

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	32 320	15 668
Total	32 320	15 668

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie selon une note méthodologique validée par le cabinet RSM Est et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2020, selon les principes suivants :

VENTILATION ANALYTIQUE DE LA « MAISON de la LIGUE »

a. DECOMPOSITION ANALYTIQUE DU BATIMENT :

Pour les besoins de l'approche analytique le bâtiment a été décomposé en 5 niveaux affectés comme suit :

NIVEAU	LOCALISATION	AFFECTATION	SURFACE
1 ⁽¹⁾	SOUS-SOL BATIMENT ORIGINEL	FONCTIONNEMENT	135
2	PLAIN-PIED BATIMENTS ORIGINEL & CONTEMPORAIN	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 90% Info du Public 10%	187
3 ⁽¹⁾	ENTRE-SOL BATIMENT ORIGINEL	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 100%	144
4 ⁽¹⁾	1 ^{er} ETAGE BATIMENT ORIGINEL	FONCTIONNEMENT	133
5	2 ^{ème} ETAGE BATIMENT ORIGINEL	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 20% Prévention 60 % FONCTIONNEMENT Communication 20 %	120

Σ 719 m²

Remarque (1) : lors de la rédaction des procédures nous avons pris l'option –simplificatrice- de compenser les surfaces (ou parties de surfaces) suivantes :

NIVEAU	LOCALISATION	COMPENSATIONS	
		Utilisation EN MOINS pour...	Utilisation EN PLUS vers...
1	SOUS-SOL ARCHIVES	FONCTIONNEMENT	MISSIONS SOCIALES : DOCUMENTATION
3	ENTRE-SOL BATIMENT ORIGINEL SALLE DE REUNION	MISSIONS SOCIALES	FONCTIONNEMENT
4	1 ^{er} Etage BATIMENT ORIGINEL BUREAUX du Président, du Direction +Adjoint	FONCTIONNEMENT	MISSIONS SOCIALES

b. TRAITEMENT ANALYTIQUE DES CHARGES COMMUNES DE LA MAISON DE LA LIGUE :

CLES DE REPARTITIONS UTILISEES :

Nous avons utilisé le montant des amortissements et sa répartition en pourcentage vers les axes analytiques. La clé de répartition représente la valeur des IMMOBILISATIONS affectées aux missions sociales et au fonctionnement

Axe analytique	Libellé	BASE D'AMORTISSEMENT	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	550 790,99 €	32%
A800PRMDL	AM MDL	774 855,84 €	50%
B400	Info du Publics	43 085,95 €	3%
B800	Prévention	165 892,42 €	11%
4200	Communication	55 297,47 €	4%
		1 589 922,68 €	100%

Les charges réparties selon cette clef de répartition sont : eau, électricité, gaz, assurances, maintenance, ménage et entretiens divers.

Les factures NXO et le crédit-bail CLLS afférent sont répartis comme suit :

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	25%
A800PRMDL	AM MDL	38,50%
B400	Info du Publics	2%
B800PRMDL	Prévention MDL	8,5%
4200	Communication	3%
A800PRFOL	AM FOL	9%
A800PRELM	AM ELM	13%
B800PRELM	Prévention ELM	1%
		100%

Les factures Office Partner et le crédit-bail Grenke afférent sont répartis comme suit :

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	38,25%
4100PRMDL	Fonctionnement MDL	9,5%
A800PRMDL	AM MDL	9,50%
A800PRELM	AM ELM	14,25%
A800PRFOL	AM FOL	4,75%
A500	Commission Secours	4,75%
4200	Communication	4,75%
B800	Prévention	9,5%
B400	Info Publics	4,75%
		100%

C. REPARTITION DES CHARGES COMMUNES DE L'ESPACE LIGUE DE MULHOUSE

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
A800PRELM	APM ELM	95%
B800PRELM	Prévention ELM	5%
		100%

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de marchandises	1 719	0	163	1 882
Autres achats et charges externes	319 153	129 938	85 810	534 901
Aides financières	1 207 986	0	0	1 207 986
Impôts taxes et assimilés	23 618	3 566	7 251	34 435
Dotations aux amortissements	72 346	226	32 116	104 688
Autres charges d'exploitation	72 145	61 457	2 987	136 589
Total	1 696 967	195 187	128 327	2 020 481

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	468 144	443 818
Actions d'information, de prévention et de dépistage	88 614	80 360
Actions de formation	1 541	1 426
Actions de recherche	10 017	9 271
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	78 597	75 327
Frais de fonctionnement (dont communication)	138 362	137 906
Total	785 275	748 108

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	902 889	834 999
Actions d'information, prévention, dépistage	193 230	162 294
Actions de formation	15 026	5 123
Actions de recherche	59 615	64 169
Actions autres	4 008	4 597
Total	1 174 768	1 071 182
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	401 640	377 663
Actions d'information, prévention, dépistage	0	100 012
Actions de formation	2 552	7 080
Actions de recherche	695 330	656 221
Actions autres	0	0
Total	1 099 522	1 140 976

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

*

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	49 012	48 793
Frais de gestion	181 753	169 893
Frais de formations administratives	0	498
Impôts et taxes...	7 469	6 485
Cotisation statutaire 10%	36 072	41 371
Charges financières	1 699	1 534
Dotations aux amortissements	28 054	29 159
Charges exceptionnelles	1 574	43
Total	305 633	297 776

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	0	0
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	13 180	20 059
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	13 180	20 059

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	407 907	421 190
Prestation	Tarif négocié	0	0
Autres (à préciser)		16 720	14 487
Total		424 627	435 677

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN		MISSIONS SOCIALES DIRECTES	MISSIONS SOCIALES AUTRES ORGA	Réalisées à l'étranger		RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
Tableau de passage CROD CR CHR		31/12/2023	TOTAL	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions réalisées par l'organisme	Versements à un organisme central ou d'autres organismes	Frais de recherche partenariat					
01/03/2024 - 14:19												
CHARGES D'EXPLOITATION		2 830 831,51	1 174 767,03	1 099 522,21			237 809,20	470,00	537 826,68	270 549,60	1 023,00	13 180,00
Achats de marchandises		1 881,85	1 719,15						18,08	144,62		
Variation de stock												
Autres achats et charges externes		534 901,33	319 154,10				127 768,56	470,00	15 338,91	72 169,76		
Aides financières		1 207 986,14	108 463,93	1 099 522,21								
Impôts, taxes et versements assimilés		46 328,97	32 621,13				4 518,14		1 016,48	8 173,22		
Salaires et traitements		604 815,60	438 987,29				61 492,69		11 825,53	92 510,09		
Charges sociales		180 460,19	129 329,79				18 645,51		3 620,43	28 864,46		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		104 688,58	72 346,78						3 264,57	28 054,23	1 023,00	
Reports en fonds dédiés		13 180,00										13 180,00
Autre charges d'exploitation		136 588,85	72 144,86				25 384,30			39 059,69		
CHARGES FINANCIÈRES												
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions												
Intérêts et charges assimilées												
Différences négatives de change												
Charges nettes sur cessions de VMP												
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 675,62					102,09					
Sur opérations de gestion		102,09					102,09					
Sur opérations en capital		1 573,53										
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions												
AUTRES		13 514,42									13 514,42	
Participation des salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices		13 514,42									13 514,42	
C.R		2 846 021,55	1 174 767,03	1 099 522,21			237 911,29	470,00	35 084,00	270 549,60	1 023,00	13 180,00
C.E.R		2 846 021,55	1 174 767,03	1 099 522,21			237 911,29	470,00	35 084,00	270 549,60	1 023,00	13 180,00

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	1 227		15 493		16 720
Personnel bénévole	47 888		349 261	10 758	407 907
TOTAL	49 115	0	364 754	10 758	424 627

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	9 150
Total	9 150

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Autres produits exceptionnels	2 149
Total	2 149
Charges exceptionnelles	
→ Charges sur exercice antérieur	102
→ Valeur comptable des immos	1 574
Total	1 676

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

068 - COMITÉ DU HAUT RHIN		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		2 288 944,24	2 154 958,56
1.1 Réalisées en France		2 288 944,24	2 154 958,56
Actions réalisées par l'organisme		1 164 422,03	1 013 983,10
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		896 888,96	783 118,60
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		187 537,65	156 975,60
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		16 372,57	5 122,85
Actions de société et politique de santé		4 008,05	4 596,79
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		59 614,80	64 169,26
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		1 124 522,21	1 140 975,46
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		426 639,71	377 662,84
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			100 011,67
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 552,50	7 080,00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		695 330,00	656 220,95
Programmes nationaux		308 000,00	398 220,95
Programmes régionaux et départementaux		212 330,00	258 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		233 081,29	261 490,28
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		232 611,29	261 490,28
Frais d'appel de dons		91 928,25	121 250,76
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		99 032,33	88 286,04
Frais de traitements des legs		1 740,69	1 519,06
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		34 682,76	46 139,49
Activités de récupérations		5 227,26	4 294,93
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		470,00	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		470,00	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		281 417,28	271 370,20
3.1 Frais d'information et de communication		49 012,15	48 792,79
Frais d'information et de communication externe		35 084,00	35 880,69
Frais d'information et de communication interne		13 928,15	12 912,10
3.2 Frais de fonctionnement		201 078,38	191 884,31
Frais de gestion		157 536,76	143 530,52
Formation administrative			497,78
Impôts et taxes		7 469,21	6 484,86
Cotisation statutaire 10%		36 072,41	41 371,15
3.3 Autres charges		31 326,75	30 693,10
Charges financières		1 698,99	1 533,76
Dotations aux amortissements		28 054,23	29 159,34
Charges exceptionnelles		1 573,53	
TOTAL DES EMPLOIS		2 803 442,81	2 687 819,04
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 023,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		13 180,00	20 059,46
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		2 817 645,81	2 707 878,50
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
EMPLOIS DE L'EXERCICE		TOTAL	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		49 114,63	53 351,59
Réalisées en France		49 114,63	53 351,59
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		364 753,68	361 844,53
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		10 757,81	20 481,16
TOTAL		424 626,12	435 677,28
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
TOTAL		TOTAL	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		4 391,46	
=- Utilisation		32 320,00	15 668,00
=+Report		13 180,00	20 059,46
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		-14 748,54	4 391,46

	068 - COMITÉ DU HAUT RHIN	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 739 111,87	-2 589 772,92
1.1 Cotisations sans contrepartie		-260 568,00	-260 224,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-2 289 121,90	-2 227 399,78
Dons manuels non affectés		-1 567 634,33	-1 494 626,43
Dons manuels affectés		-35 122,07	-134 656,22
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-666 330,68	-563 767,13
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-20 034,82	-34 350,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-189 421,97	-102 149,14
Manifestations		-34 778,00	-26 612,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-988,00	-890,00
Prestations et autres ventes		-757,26	-1 714,53
Activités de récupération		-3 424,49	-7 551,25
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-22 331,60	-20 423,55
Autres produits affectés			
Produits financiers		-115 527,98	-27 208,86
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-11 614,64	-17 748,95
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-82,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-32 320,00	-15 668,00
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-32 320,00	-15 668,00
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-2 771 431,87	-2 605 522,92
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-46 213,94	-102 355,58
TOTAL		-2 817 645,81	-2 707 878,50
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		2 051 884,68	2 098 808,52
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-46 213,94	-102 355,58
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		71 961,16	55 431,74
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		2 077 631,90	2 051 884,68
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-424 626,12	-435 677,28
Bénévolat		-407 906,59	-421 190,41
Prestations en nature			
Dons en nature		-16 719,53	-14 486,87
TOTAL		-424 626,12	-435 677,28

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
23/01/2023	CLIME BAIE DE BRASSA	2 337,60			2 337,60	438,95	438,95
06/02/2023	VIDEO PROJ SALLE	2 043,60			2 043,60	614,97	614,97
07/02/2023	MICRO ONDE MDL	110,00			110,00	19,80	19,80
07/03/2023	MACHINE CAFE MDL	329,99			329,99	53,90	53,90
28/03/2023	LAVE VAISSELLE MDL	938,99			938,99	142,41	142,41
19/04/2023	PORTE A GALANDAGE SA	4 326,00			4 326,00	121,13	121,13
25/04/2023	COMPTEUSE PIECE+PLAS	279,00			279,00	38,13	38,13
06/11/2023	TRAVAUX SALLE CREA	594,00			594,00	9,07	9,07
07/11/2023	CASIER S COULOIR MDL	679,68			679,68	20,39	20,39
21/11/2023	FILTRES SOLAIRES MDL	5 253,61			5 253,61	58,37	58,37
26/09/2023	PC PORTABLE VP	1 318,80			1 318,80	116,01	116,01
04/07/2023	CLIME SALLE SOCIO ES	479,00			479,00	47,10	47,10
07/11/2023	TABLES BASSES SALLE	943,92			943,92	28,32	28,32
07/11/2023	TABLES SALLE CREA	2 234,76			2 234,76	67,04	67,04
07/11/2023	CHAISES SALLE CREA	739,20			739,20	22,18	22,18
07/11/2023	CHAISE PIVOTANTE SAL	251,16			251,16	7,53	7,53
07/11/2023	TAPISSERIE SALLE CRE	1 267,20			1 267,20	38,02	38,02
07/11/2023	CHAISES SALLE REUNIO	1 068,00			1 068,00	32,04	32,04
07/11/2023	MEUBLE SUR ROULETTE	847,56			847,56	25,43	25,43
07/11/2023	MEUBLE RANGMT SALLE	825,60			825,60	24,77	24,77
07/11/2023	CHAISES BUREAU	1 641,60			1 641,60	49,25	49,25
07/11/2023	TABLES SALLE REUNION	1 632,60			1 632,60	48,98	48,98
07/11/2023	FAUTEUILS SALLE CREA	3 136,08			3 136,08	94,08	94,08
		33 277,95			33 277,95		2 117,87

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration	-74 404	-74 404
→ Assurance-vie		
Total	-74 404	-74 404

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	25	749	0,5	12188
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	36	3379	2	54981
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	6 1745 2	1186 19593 161	0,70 12 0,01	19291 318827 2620
Total	1 814	25 068	15	407 907

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	18	27 969	15
Total	18	27 969	15

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 099
6257 - Réceptions	Restauration	500
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	2 599

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **32 571 membres**.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.